

DISTRIBUTION DES BACS DE COLLECTE

*Dans le cadre de la mise en place de la
Tarification Incitative et de l'optimisation du service déchets*

Bac gris : Ordures Ménagères / Bac jaune : Emballages et Papiers

MAGNÉ :

Jeudi 19 mai : 14h-18h

Vendredi 20 mai : 14h-18h

Samedi 21 mai : 9h-12h

Ateliers Municipaux

(parking du cimetière)

*Sur présentation d'une facture
Ordures ménagères ou d'un
justificatif de domicile*

*Après la distribution des nouveaux
calendriers de collecte seuls les foyers
équipés des bacs distribués par la
Communauté de Communes ou qui utilise-
ront des sacs prépayés seront collectés.*



DOTATION DES BACS PAR FOYER		
Foyers	OMr	Emballages
1 pers.	Bacs individuels 80 L pucés	Bacs individuels 120 L
2 pers.	Bacs individuels 120 L pucés	
3 pers.	Bacs individuels 240 L pucés	Bacs individuels 240 L
4 pers. et plus		
Cas particuliers :	- Sacs payés si pas d'espace disponible - Regroupement de bacs individuels pucés - Bacs collectifs pucés	- Sacs si pas d'espace disponible - Regroupement de bacs individuels - Bacs collectifs pucés
- Appartements - Entreprises - Gros producteurs		